



Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages

École : NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR

Enseignement primaire

2^e année du 2^e cycle

Année scolaire 2022-2023

Voici des informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2022-2023.

| Première communication écrite |
|---|
| Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant Elle comporte des commentaires sur la manière dont votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et de son comportement. Elle vous parviendra dans la semaine du 10 octobre. |
| Bulletin 1 |
| Étape 1 : 31 août au 11 novembre 2022 Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année. Bulletin disponible sur internet. Rencontre de parents le 17 et 18 novembre. |
| Bulletin 2 |
| Étape 2 : 14 novembre 2022 au 24 février 2023 Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année. Bulletin disponible sur internet. Rencontre avec l'enseignant sur rendez-vous. |
| Bulletin 3 |
| Étape 3 : 6 mars au 23 juin 2023. Cette étape compte pour 60% du résultat de l'année. Bulletin sera disponible sur internet. |

Dans chacune des disciplines, des tâches permettant de vérifier l'acquisition et l'utilisation des connaissances seront proposées aux élèves. Le tableau ci-dessous présente les types de tâches permettant d'évaluer les apprentissages dans les différentes disciplines ainsi que les éléments qui feront l'objet d'une consignation à chaque bulletin scolaire.

| Discipline | Tâches | Compétence | Bulletin | | |
|------------|---|-------------------------------------|----------|---|---|
| | | | 1 | 2 | 3 |
| Français | Production écrite, ateliers d'écriture, compréhension de textes, échanges en classe, appréciation d'une œuvre littéraire, carnet de lecture, etc. Épreuves de fin d'année ministérielles en lecture et en écriture. | Lire 50% | x | x | X |
| | | Écrire 30% | x | x | x |
| | | Communiquer oralement 20% | | x | x |
| | | Résoudre une situation problème 30% | | x | x |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Mathématique | Tâches d'application et situations d'action sur les opérations et les concepts mathématiques, résolution de problèmes, tests de connaissances, etc. | Utiliser un raisonnement mathématique 70% | x | x | x |
| Anglais | Échanges en classe, compréhension de textes écrits et oraux, production de courts textes | Communiquer oralement (50%) | | x | x |
| | | Comprendre des textes lus et entendus (35%) | | x | x |
| | | Écrire des textes (15%) | | x | x |
| Éthique et culture religieuse | Activités de connaissances et d'échanges, description de phénomènes religieux, analyse de situations, etc. | | x | x | |
| Sciences et technologie | Conception et construction d'objets, expérimentations, explication d'un phénomène, utilisation d'instruments et de techniques | x | x | x | |
| Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté | Activités de repérage dans l'espace et dans le temps, connaissances sur des faits reliés aux différentes sociétés, description de territoires, comparaison de sociétés et de territoires, explication d'évènements | x | x | x | |
| Arts plastiques, Musique | Création, appréciation d'une œuvre, interprétation d'une œuvre musicale, utilisation de techniques. | | x | x | |
| Éducation physique et à la santé | Application de techniques et de stratégies, élaboration de plans d'action. Production et présentation de chorégraphies et d'enchaînements d'actions. Élaboration d'un plan de pratique d'activités physiques et d'amélioration de ses habitudes de vie. | | x | x | |

Épreuve du Ministère de l'Éducation

En fin d'année, le ministère impose des évaluations en français lecture et en français écriture. Les épreuves obligatoires ministérielles de lecture et d'écriture comptent pour 20 % dans le résultat final communiqué à l'intérieur du bulletin. *La présence de votre enfant à l'école est importante pendant cette période de l'année.*

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé au bulletin pour la consignation de commentaires reliés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace au besoin pour vous donner quelques explications sur les résultats indiqués. Par ailleurs, différents moyens sont utilisés par les enseignants pour favoriser les échanges réguliers avec les parents :

Les annotations dans l'agenda scolaire, les courriels ou les courts messages sur le site ClassDojo;

Les appels téléphoniques;

Les travaux envoyés à la maison;

Etc.

Commentaires sur certaines compétences au bulletin scolaire

Les compétences suivantes font l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Ces commentaires sont inscrits au bulletin des étapes 1 et 3 de l'année scolaire.

Organiser son travail : étape 1 et 3

Travailler en équipe : étape 1 et 3

Pour obtenir plus d'informations en ce qui concerne les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à consulter l'enseignant(e) de votre enfant. Il lui fera plaisir de répondre à toutes vos questions.

Melisa Langlois

Directrice